

Compte-rendu du Conseil d'Administration du CCAS Séance du 12 février 2024 à 17 H 30

L'an deux mille vingt-quatre le 13 février à 17 h 30, le Conseil d'Administration du CCAS de la ville de Le Mesnil en Thelle dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame MORIA Nadia, Présidente du CCAS,

Etaient présents : Nadia MORIA / Carole DELPLANQUE / Dalila MAHALAINE / Hélène ALAMEDA /

Christian ZOZIME / Jean CHANU / Pierrick LOZÉ

Etaient absents excusés: Annick NORDEST / Alain DUCLERCQ

<u>Secrétaire de séance</u> : M LOZÉ Pierrick

En exercice: 9 Présents: 7 Procurations: 0 Votants: 7

1) Désignation par le Conseil d'Administration du secrétaire de séance

Madame la Présidente propose M Pierrick LOZÉ comme secrétaire de séance. Le Conseil d'Administration approuve cette désignation à l'unanimité.

2) Approbation du procès-verbal du 7 novembre 2023

DÉCISION :

Après en avoir délibéré, Le Conseil d'Administration ADOPTE ce point à l'unanimité

3) Confection et livraison des repas destinés au portage des repas à domicile : choix du prestataire et tarif

Madame la Présidente indique que le contrat avec la SAGERE arrive à échéance le 29 février prochain. Il est proposé de faire appel au prestataire « Les Jardins D'Iroise » à Laboisière en Thelle. Et de fixer le tarif du repas à 8,70 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

- Accepte de faire appel au prestataire « les Jardins D'Iroise » pour la confection et la livraison des repas destinés au portage des repas à domicile
- Fixe comme suit le tarif pour la confection et la livraison des repas destinés au portage de repas à domicile organisé par le CCAS :

Nouveau tarif: 8,70€

DÉCISION:

Après en avoir délibéré, Le Conseil d'Administration ADOPTE ce point à l'unanimité

Questions diverses

Plus aucun membre ne souhaitant s'exprimer, Madame la Présidente lève la séance à 18H05